

Synthèse des débats



Mardi 12 février 2008
**«Comment vivre ensemble :
conditions économiques de la démocratie»**

Organisée par l'Association des Amis de François Perroux
Président, Henri Savall
Président d'Honneur, Gilbert Blardone

Amphithéâtre Malraux
Université Jean Moulin – Lyon 3
Site Manufacture des Tabacs
6, cours Albert Thomas
69008 Lyon

Contact :
Henri Savall – 04 78 33 09 66
savall@iseor.com

15 chemin du Petit Bois
69134 Ecully Cedex

Contact Presse :
Delphine Fauré – 04 78 33 09 66
faure@iseor.com

SOMMAIRE

Pages 2 à 7 > synthèse des débats

Pages 7 et 8 > publications de l'Association de François Perroux

En annexe > photos de la journée

Nous tenons à votre disposition les actes de la journée François Perroux – 04 78 33 09 66

Objectifs

Alimenter et faire vivre la pensée de François Perroux, au travers des problématiques économiques et sociales actuelles.

C'est à la lumière des témoignages des entreprises, des enseignants-chercheurs, des universitaires que les membres de l'Association des Amis de François Perroux ont vu la nécessité de se réunir une nouvelle fois autour des réflexions de ce grand économiste international.

La conviction que la pensée de François Perroux se serait ainsi exprimée dans le contexte du monde actuel est un facteur déterminant de ce colloque.

Lors de cette journée, **un hommage a été rendu à la mémoire de Raymond Barre**, grand économiste, ancien Président de la Fondation François Perroux (Fondation de France) et Maire de Lyon, par Anne-Marie Comparini, Conseillère Régionale et Christian Philip.

Près de 200 personnes ont été attentives aux communications présentées par 15 intervenants de différents domaines (économie, politique, démographie, sociologie...).

Maurice Allais, seul Prix Nobel d'Economie en France a honoré l'assemblée de sa contribution par une note qu'il a spécialement préparée pour l'introduction de la journée.

Rappel des thèmes abordés :

- Fiscalité et concurrence loyale internationale
- Incidence de l'évolution démographique sur l'immigration et le financement des retraites
- Mondialisation et perversion du jeu économique
- Partenariat public-privé
- Théorie socio-économique et développement économique durable
- Financement de la préparation du très long terme
- Niveaux pertinents de décision, de pilotage et d'analyse économique
- Phénomènes de la Tétranormalisation

Synthèse des communications

Modification de la physionomie du marché mondial

Gilbert Blardone, Président d'Honneur de l'Association François Perroux, apporte un témoignage sur Maurice Allais, qui cherchaient tous deux à sortir de « l'économie avare ». Il rappelle qu'il aurait été indispensable « *de travailler sur une politique commune avant même de mettre en place une monnaie commune, que la balance commerciale est en forte difficulté et que les articles 104 et 105 du traité de Maastricht, sur le prêt de la BCE et l'article 32 du traité de Rome, devraient être revus afin d'apporter une réponse économique à la France* ». Il s'interroge sur l'avenir de l'économie mondiale et apporte quelques éléments de recherche sur la politique économique actuelle. « *L'Europe a fondé sa politique économique sur l'ouverture de ses frontières espérant doper ses exportations. En conséquence, depuis 30 ans, l'activité économique stagne avec son cortège de chômage, d'inégalités, de pauvreté, fonction des pertes subies par le marché intérieur submergé*

de produits étrangers ». Le centre du monde économique se déplace, donnant une part de plus en plus importante à l'Asie et à l'Amérique Latine, car c'est vers eux que les entreprises de délocalisent. Les européens n'auraient pas conscience que la physionomie du marché mondial a profondément changé, ce qui les met en difficulté face aux coûts de production très bas dans ces pays.

La politique du libre-échange de l'Organisation de Bruxelles est directement liée aux difficultés économiques actuelles.

Henri Savall, Président de l'Association de François Perroux, introduit la notion de « comment vivre ensemble : conditions économiques et sociales de la démocratie ».

Pour savoir vivre ensemble, il est essentiel de connaître et partager des valeurs. C'est-à-dire, que la liberté s'organise et qu'à travers les échanges, chacune des parties en présence respecte l'identité et les intérêts de l'autre. *« Le cadre que constituent actuellement les Institutions de l'Union européenne, n'est plus approprié à une maîtrise de la mondialisation et de ses effets pervers sur l'Union européenne. Le manque de régulation de l'OMC et de charte des Etats membres de l'Union européenne accentuent les dysfonctionnements de l'économie mondiale. L'insuffisance d'un cadre institutionnel regroupant des droits démocratiques et communs ainsi que l'inexistence des limites des frontières de l'Union européenne sont les clés principales du dysfonctionnement »*. L'union Européenne est caractérisée comme technocratique et non plus démocratique. Il est temps que les pouvoirs nationaux exercent en commun pour des objectifs communs.

Maurice Allais a beaucoup travaillé sur la régionalisation, à la différence de la mondialisation, pour faire converger des dimensions identiques, car le facteur éthique et identitaire de chaque région apporte une singularité économique. *« La libéralisation des services, des biens et des capitaux n'est possible que dans le cadre d'ensembles régionaux économiquement et politiquement associés, groupant des pays de développement économique comparable »*.

Henri Savall se réjouit de la présence de nombreux jeunes lycéens venus suivre les échanges de cette journée. *« L'inter-génération est source de richesse et c'est une volonté de l'Association que d'impliquer des jeunes »* et c'est aussi suivre les traces de Maurice Allais qui affectionne l'idée : «pour porter ses fruits, la recherche doit impliquer l'association de la créativité des jeunes et l'expérience de l'âge mûr ».

Comment vivre ensemble dans une démocratie économique ?

Il s'agit dans un premier temps de connaître et partager des conventions communes afin de bien se comprendre et partager des règles. Jacques Bichot, Economiste et Professeur d'économie politique à Lyon3 parle du « Traité de la Moneta », un petit traité de Galliani montrant que la force ne peut être un pouvoir et un texte d'Adam Smith se demandant comment faire en sorte que des hommes égoïstes se rendent plus généreux. « Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et la loi qui libère » (Lacordaire).

« Sur les marchés internationaux, la crise actuelle notamment sur les prêts immobiliers largement accordés, montre un abus de confiance, l'absence de règles de marchés financiers et le manque de lisibilité et d'appréhension des risques boursiers. Il est donc indispensable de redonner une fiabilité d'information économique, une réalité des marchés et un respect des personnes sur des règles communes ».

Le problème de la démographie a une incidence sur l'économie.

Philippe Bourcier de Carbon de l'Institut National d'Etudes Démographiques rappelle que depuis 30 ans, l'inversion des pyramides montre que la durée de vie en France a augmenté (70 ans pour les hommes, 85 ans pour les femmes) et que le comportement fécond des femmes, de 20 à 40 ans, a diminué de 20%. *« Cela conduit à une marginalisation sociale et politique de cette tranche d'âge, une mutation des effets financiers qui sont déplacés sur les plus de 50 ans. Il paraît indispensable d'accentuer une politique familiale comme levier nécessaire à la fécondité, étant donné le poids financier basculé sur les retraites, afin d'éviter le vieillissement de la population française qui appauvrirait la croissance ».*

Sur le plan du développement durable, 189 pays ont signé depuis 2001, ainsi que 2 000 entreprises multinationales sur 70 000.

Marie-Christine Leroy, Maître de Conférences à l'Université Lyon 3 précise *« qu'il est important, dans l'économie mondiale, d'entraîner les pays en voie de développement, afin d'éviter une marginalisation trop importante qui ensuite coûte très cher ».*

Le développement durable répond aux besoins présents sans amoindrir les populations futures. La notion de prévision, d'anticipation doit prendre le poids sur les notions de crise.

Pour une nouvelle économie mondiale, la réponse des Nations Unies permet de donner du sens aux convergences des forces qui impliquent 3 concepts : l'interdépendance et la croissance, le développement humain (et non seulement social), la planète en intégrant les droits de l'homme qui implique les droits du travail.

Une nouvelle forme de production apparaît dans de grandes entreprises leaders (Carrefour, Lafarge, St Gobain...) qui induit de nouvelles contraintes de production. *« Pour produire dans la durabilité et donc à 95% recyclables, les entreprises limitent le CO² et l'énergie dans leur fabrication, trouvent de nouveaux produits et répondent à des questions de santé et de bio-diversité ».* Dans un souci d'équité économique et démocratique, la production doit se faire avec un partage planétaire de CO² et une coopération étroite entre les pays.

Présentation d'un nouveau cadre de recherche : la Tétranormalisation

Henri Savall, Directeur de l'ISEOR, Président de l'Association François Perroux et Professeur de sciences de gestion à l'Université Jean Moulin Lyon 3, présente le nouvel observatoire de la Tétranormalisation qu'il vient de créer avec 35 équipes scientifiques internationales et près de 500 chercheurs, de disciplines différentes et de domaines de recherche variés et complémentaires.

« Cet observatoire permettra de mesurer et de faire évoluer les normes comptables et financières, sociales, environnementales et commerciales dans les entreprises et les organisations qui sont soumises à la multiplicité des normalisations, source de dysfonctionnements ».

C'est encore une nouvelle dimension d'amélioration des conditions de vie économique et sociale que l'ISEOR veut apporter auprès des entreprises, des organisations et des institutions nationales et internationales ainsi que dans le monde de la recherche, de plus en plus sollicité par les entreprises qui cherchent des solutions efficaces et durables pour leur gouvernance.

Un nouveau livre spécifique à la tétranormalisation sera disponible courant 2008. Il permettra de mieux comprendre les enjeux de recherches normatives face aux difficultés des entreprises et des organisations.

Hommage à Raymond Barre :

Anne-Marie Comparini, Conseillère Régionale Rhône-Alpes, a longtemps travaillé avec Raymond Barre. C'est avec beaucoup d'émotion, qu'elle retrace les relations avec l'homme politique et l'économiste.

Doublement émue par l'absence de Raymond Barre, qui était très impliqué dans l'Association François Perroux, mais aussi par le fait que l'association est toujours très active, elle rappelle les forces anticipatives de Raymond Barre quant aux échanges mondiaux qui paraissaient, déjà en 1970, très prioritaires pour préparer le monde à la montée des synergies économiques. Elle emploie le terme « facilitateur » dans l'ouverture de notre pays aux nouvelles données mondiales, idée que Raymond Barre partageait avec elle. *« Il avait un don assez prodigieux en matière de prospective et il est même allé plus loin. Il avait compris dans les années 80, que la mondialisation était en marche, que la Chine n'apparaîtrait plus comme un péril par la masse mais ayant une forte capacité à produire et que l'Inde s'inscrirait dans le mouvement de l'innovation technologique »*. Il savait alors qu'il faudrait « apprivoiser » la concurrence internationale pour continuer à construire une vague de croissance profitable aux peuples européens.

Mme Comparini rappelle deux choses essentielles à Raymond Barre "servir les autres avant de se servir soi-même et penser à l'épanouissement de chacun et de tous", ce qu'il appliquait quotidiennement.

Une idée capitale pour Raymond Barre *"quand on parle d'économie on comprend monnaie, finance mais c'est aussi par la formation, le savoir-être et travailler des hommes et des femmes, que l'économie prend un sens"*. Il précisait qu'il fallait assainir les dépenses publiques, investir pour combler le retard dans la recherche et la formation de femmes et d'hommes qui allaient au cours de leur vie tenir plusieurs emplois".

"La situation actuelle de la France, rappelle ce que R. Barre donnait comme indicateur : la dégradation de notre compétitivité est à l'origine de bien des maux". Anne-Marie Comparini explique que le taux d'activité trop faible et chez les jeunes et chez les quinquas, le montant insupportable des déficits publics et la dette qu'ils entretiennent, la stagnation du pouvoir d'achat, la faiblesse de la compétitivité économique, universitaire et scientifique est en écart croissant face au reste du monde.

Témoignages sur les entreprises de la région et la démocratie

En rappelant les fortes paroles d'Abraham Lincoln « la démocratie est le gouvernement par le peuple et pour le peuple », ce système repose sur la règle selon laquelle les individus naissent libres et égaux en droit. Il s'agit de concilier la nature individualiste, la revendication démocratique et le processus collectif nécessaire de décision, inhérent à l'exercice du pouvoir. Même s'il apparaît des régulations régionales, nationales et internationales qui s'opèrent dans le domaine économique, des disparités de richesses restent toujours présentes dans les entreprises. **Maurice Pangaud, Ancien Président de l'Union Patronale Rhône-Alpes**, rappelle que 50% des entreprises sur la région Rhône-Alpes n'ont pas de salariés, et cette caractéristique est valable également pour la France, avec 90% des entreprises du BTP et de l'industrie qui n'ont pas plus de 50 salariés. *« Le tissu économique de la France est fait de petites et moyennes entreprises. Les entreprises participent à l'économie par un dialogue avec le public et le privé. Elles ne peuvent fonctionner comme une démocratie, car elles sont très souvent portées par des initiatives de leur créateur, qui est la démarche d'un homme et pour un but commun. Elles s'insèrent dans la démocratie pour servir des notions d'aménagement du territoire, d'insertion par l'emploi, de formation professionnelle, de développement de la recherche »*. Dés lors, l'entreprise est un être qui présente une « conformation

insolite » (F. Prerroux), car elle est plongée dans un univers institutionnel complexe mais devient à son tour institution afin de participer au « jeu » sociétal .

Le partenariat public/privé : un équilibre qui donne des résultats

L'Association François Perroux en est un exemple, puisque dès sa création les personnalités qui la caractérisent sont à la fois de l'univers public (professeurs) et privé (chefs d'entreprise).

Véronique Zardet et Marc Bonnet, tous deux membres du comité de direction de l'ISEOR et professeurs de sciences de gestion à l'Université Jean-Moulin Lyon 3, apportent une vision positive sur le partenariat public/privé (PPP) à travers des exemples d'entreprises partenaires dans lesquelles ils interviennent pour implanter le management socio-économique innovant. *« En créant des normes communes au PPP, nous répondons de manière efficace à la fois sur la complexité des projets, mais également sur le partage de solutions financières. Les obstacles rencontrés sont de l'ordre du langage commun, des règles de gouvernance et de la concertation des acteurs ».*

7 ans d'expérience pour V. Zardet sur l'accompagnement d'une organisation publique Wallonne montre des solutions durables et de qualité. *« En Wallonie, la convention de 1997 a incité les entreprises Belges à partager les ressources publiques et privées. Depuis cette date, le Forem, (agence nationale Belge pour l'emploi) s'est associé à des agences d'insertion professionnelle privées. Fruit de cette coopération, les résultats sont très satisfaisants ».* Les facteurs clés de cette réussite résident tout particulièrement dans le partage des outils de pilotage, de règles communes aux deux entités et un accompagnement adaptés aux problématiques des 2 secteurs. A savoir que sur 187 pays adhérents à cette convention (PPP), seuls 20 pays l'ont suivi, et pas la France.

Financement du très long terme, une condition de réussite

Jean de la Salle, Economiste, apporte un des éléments sur le financement à long terme et la nécessité de trouver un consensus entre les collectivités territoriales et la Région, car les villes de plus de 50 000 habitants ne peuvent se développer. *« Sans l'aménagement du territoire, la démocratie ne peut évoluer. Le capitalisme répond à court terme, et c'est pourtant du long terme qu'il faut adopter. La rentabilité des investissements de l'Etat est de longue durée ».* Il observe que les pays développés ont mal su satisfaire les besoins élémentaires, à savoir le logement et la satisfaction des familles dans leur développement. A cela s'ajoute l'aménagement du territoire et l'inadaptation des moyens financiers. Une rapide estimation permettrait d'indiquer qu'il serait suffisant d'affecter un volume de financements à long terme égal à 2,5% du PIB, par an. *« On peut constater que le récent projet de constitution avait notamment maintenu l'obstacle institué par le traité de Maastricht, interdisant à la BCE de financer, autrement qu'au taux de marché, un investissement d'intérêt général à long terme ».* Les points sur lesquels il faudrait s'étendre sont axés sur la réflexion politique aux niveaux territoriaux et la possibilité de libérer des moyens nécessaires au niveau de la BCE. *« La notion de bien vivre ensemble, repose sur la capacité donnée aux collectivités territoriales de définir un projet de développement durable (des espaces résidentiels faciles à vivre, des pôles d'emploi à forte densité, un rééquilibrage morphologique des villes et des campagnes, une organisation multipolaire des villes, une solidarité intercommunale) et sur des principes d'un financement efficace du très long terme (fiabilité de notre monnaie fiduciaire et non ponctions des ressources des organismes privés,*

François Perroux

Deux ouvrages à découvrir ou à relire

« François Perroux, grand économiste français (1903-1987) a inspiré, par la fécondité de sa pensée et son oeuvre sans complaisance, un large spectre de disciples qui se situent dans des courants de pensée très variés : néo-classique, marxiste, radical. Il a inspiré dans le monde entier des économistes théoriciens et des praticiens de la politique économique.

Perroux met en lumière l'effet de domination, stigmatise l'inacceptable pauvreté et propose une théorie fondamentale de « l'unité active ». Il dénonce toutes les formes d'hégémonie que l'on observe dans certaines pratiques de groupes multinationaux ou dans les dérives du capitalisme financier.

Le théoricien, praticien ou le citoyen curieux de comprendre son environnement trouvera dans cet ouvrage un avant-goût de l'oeuvre de Perroux, préparé par des économistes.

FRANÇOIS PERROUX

Le Centenaire d'un Grand
Economiste

Raymond BARRE
Gilbert BLARDONE Henri SAVALL

avec les contributions de Henri BARTOLI,
Jean-Pierre BRECHET, Anne-Marie COMPARINI,
François DENOËL, Marie-Christine LEROY,
Jacques LESOURNE, Maurice NIVEAU

EDITION ECONOMICA
168 PAGES

Au sommaire

L'économie dominante : de 1950 A 2004 Par Raymond Barre (Membre de l'Institut, Ancien Premier ministre).....1	Monnaie et analyse monétaire dans l'oeuvre de François Perroux Par Marie-Christine Leroy (Maître de Conférences, Université Jean Moulin Lyon 3, I.A.E.).....95
François Perroux, précurseur de l'alter-mondialisme Par Henri Bartoli (Professeur émérite à l'Université Paris 1 Sorbone, Vice-président de la Société européenne de culture).....13	La pensée de François Perroux et l'évolution de la théorie microéconomique Par Jacques Lesourne (Professeur émérite au CNAM, Président de Futuribles International).....115
François Perroux et le développement Par Gilbert Blardone (Economiste, Professeur des Universités, Président d'Honneur de l'Association François Perroux).....35	De l'Europe sans rivages à l'Europe sans frontières Par Maurice Niveau (Ancien Recteur de l'Académie de Lyon).....125
Unité active et projet : fondements d'une discipline de l'action Par Jean-Pierre Bréchet (Professeur à l'Université de Nantes).....67	Vers une transcendance de deux grands courants de la pensée économique : l'oeuvre de François Perroux Par Henri Savall (Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Président de l'Association François Perroux).....138
Economie et politique Par Anne-Marie Comparini (Députée du Rhône).....75	Bibliographie de François Perroux.....157
L'économie de la ressource humaine : lectures croisées de François Perroux et de Samuel Pissar Par François Denoël (Ingénieur d'études, Université de Mame La Vallée).....83	Cours de François Perroux au Collège de France.....165
	Références sur François Perroux168

François Perroux

« Une mondialisation apprivoisée ?, après quelques hésitations, tel est le titre que nous avons choisi pour cette journée. Nous avons envisagé une mondialisation alternative, titre qui avait retenu l'attention de Raymond Barre.

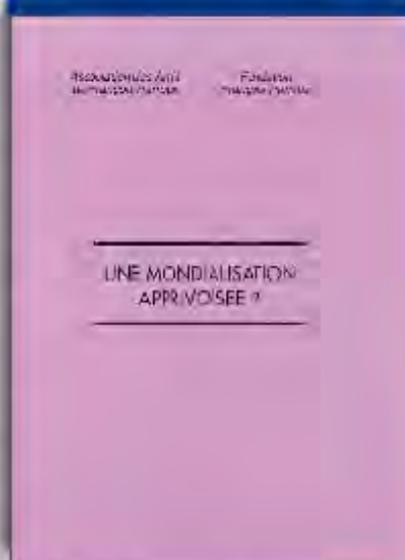
Nos réflexions nous ont conduits à proposer l'idée d'apprivoiser, qui pourrait évoquer *le Petit Prince* de Saint-Exupéry. Ce mot est tout a fait connoté positivement et représente bien l'orientation des débats de cette journée.

HENRI SAVALL & GILBERT BLANDONE

Le sujet choisi est à l'ordre du jour, car il comporte aussi bien beaucoup de positions et d'idées fausses qu'il contient des éléments fructueux pour le développement des économies nationales et de l'économie mondiale.

J'avais vu en 1985, à Davos, émerger de toutes les communications qui avaient été faites, aussi bien par les chefs d'entreprise que par les responsables politiques, la mondialisation. Je l'avais signalé à mon retour en France et j'avais demandé notamment à des milieux qui sont très ouverts du point de vue intellectuel comme le Club de l'Expansion, de tenir compte de cet élément nouveau.

RAYMOND BARRE,
ANCIEN PREMIER MINISTRE
PRÉSIDENT DE LA FONDATION FRANÇOIS PERROUX



ISEOR EDITEUR - DÉCEMBRE 2002
140 PAGES

Au sommaire

Introduction par Sylvain Auroux (Directeur, Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines) & Henri Savall (Président, Association des Amis de François Perroux)..... 5

Une mondialisation apprivoisée ? Par Raymond Barre (Ancien Premier Ministre, Membre de l'Institut)..... 7

Pour une mondialisation maîtrisée par Paul-Henri Ravier (Ancien Directeur Général Adjoint, Organisation Mondiale du Commerce (OMC Genève))..... 19

Rationalité et cohérence d'une mondialisation à finalité humaine par René Passet (Professeur Émérite, Université Paris 1 Sorbonne)..... 33
Discussion..... 57

Mondialisation et nouvelles régulations sociales par François Mancy (Ancien Président de l'ANDCP, Association Nationale des Directeurs et Cadres de la fonction Personnel)..... 61

Les investissements collectifs, régulateurs de la mondialisation par Gilbert Blandone (Economiste, Professeur des universités, Président d'Honneur, Association des Amis de François Perroux) & Jean de la Salle (Ancien cadre dirigeant, Thomson CSF)..... 71

A propos de «Responsabilité globales» en management par Roland Perez (Professeur, Université Montpellier 1, E.R.F.L.)..... 79
Discussion..... 99

Ethique et mondialisation par André Boyer (Professeur, Université de Nice Sophia-Antipolis)..... 103

Les systèmes nationaux de gouvernement d'entreprise face à la mondialisation par Jean-Pierre Boissin (Maître de Conférences, Directeur de la Maison de l'Entrepreneuriat, CERAG - Université Pierre Mendès France Grenoble 2)..... 107

Le droit du commerce international, un instrument de pacification des relations humaines par Filali Osman (Maître de Conférences, Institut d'Études Politiques de Lyon)..... 117

«Vaincre l'humiliation» : de Senghor au rapport Tevoedjre (PNUD) par Guy Devillebichot (Professeur honoraire, Université Toulouse2) ... 123

Formation et information du citoyen par Michel Berthod (Directeur de MJC)..... 125
Discussion..... 129